

JE SUIS JEUNE

SAINT-HERBLAIN VILLE ACTIVE POUR SA JEUNESSE

3/17
ans

mes vacances de printemps 2026

Offres de loisirs
Accueils de loisirs
Stages sportifs
Stages artistiques



saint-herblain.fr

saint-herblain
La Ville





Le printemps marque le retour des journées qui s'allongent, de l'énergie retrouvée et de l'envie de bouger ! Au fil de ces pages, vous découvrirez une multitude d'activités : stages sportifs pour se dépasser, ateliers créatifs pour imaginer et inventer, sorties pour s'évader, temps de partage pour se retrouver et échanger. Conçu par les équipes de la Ville, ce programme riche et varié est pensé pour être accessible au plus grand nombre. Il permettra à chacune et chacun de vivre pleinement cette pause printanière. Bonnes vacances à toutes et à tous !

Bertrand Affilé
Maire de Saint-Herblain
Vice-président de Nantes Métropole

Plaquette vacances de printemps 2026

« Offre 3/17 ans »

Hôtel de Ville de Saint-Herblain
02 28 25 20 00 - saint-herblain.fr

Directeur de publication : Bertrand Affilé, Maire

Coordination : Audrey Gerbaud,
responsable du pôle projets

et supports de communication

Maquette : Elodie Mamet

Photos : Shutterstock, Freepik

Impression : Offset 5 - 1525 ex
Février 2026



Sommaire

- **Offres de loisirs 10/13 ans et 14/17 ans 4**
- **Accueils de loisirs 3/10 ans 8**
- **Stages sportifs 6/10 et 10/15 ans
et stages aquatiques 7/10 ans 12**
- **Stages artistiques dès 6 ans 16**

Fiches de réservation 20 à 23

Le droit aux loisirs pour tous les jeunes

La Ville de Saint-Herblain accueille tous les enfants quels que soient leurs différences, leurs handicaps, ou leurs particularités. Elle s'engage à mettre en place un accueil adapté, dans la mesure de ses possibilités, à chaque enfant, à travers un projet d'intégration défini par les parents, l'enfant et l'équipe d'animation en lien avec le projet de l'accueil de loisirs. Pour cela, une rencontre au préalable avec la famille et/ou les personnes qui s'occupent de l'enfant est indispensable. N'hésitez pas à signaler toute difficulté ou handicap de votre enfant lors de l'inscription. Vous serez mis en contact avec la personne responsable de l'activité afin de préparer au mieux son accueil.

Une offre jeunesse soutenue par la CAF

La Ville de Saint-Herblain est soutenue financièrement par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Loire-Atlantique, dans le cadre de son service accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire et de son offre de loisirs.



MON PROGRAMME DE LOISIRS

10/13 ANS
& 14/17 ANS

Inscriptions
10-13 ans à partir
du mercredi 25 mars

Dès 7 h via l'Espace familles
ou dès 8 h 30 à l'accueil du
Carré des services (fiche
de réservation p.20)

Inscriptions
14-17 ans
dès maintenant
(p.7)

**DIRECTION DES JEUNESSES,
DES SPORTS ET DE L'ACTION
SOCIOCULTURELLE**

Le Carré des services publics
15 rue d'Arras - 02 28 25 22 60
Adresse postale : Mairie de Saint-Herblain
DJSAS - BP 50167 - 2 rue de l'Hôtel de Ville
44802 Saint-Herblain Cedex
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
espace-familles.saint-herblain.fr

Pendant les vacances de printemps, profitez des offres de loisirs proposées par la Ville et adaptées à toutes vos envies. Certaines activités sont même gratuites. Programmation détaillée pages 6 et 7.

Infos pratiques

Lieux et horaires

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h
Dans les centres socioculturels

Semaine du 13 au 17 avril

● **au Sillon**

RDV à l'accueil du PRJ :
12 ter av. des Thébaudières
Quartier Nord

● **au Grand B**

11 rue de Dijon
Quartier Est

Semaine du 20 au 24 avril

● **à l'Espace 126**

126 boulevard
François-Mitterrand
Quartier Bourg

● **au Soleil Levant**

Salle Condorcet,
2 av. Condorcet
Quartier Centre

Comment s'inscrire ?

À partir du **mercredi 25 mars** :

- dès 7 h via l'Espace familles
- dès 8 h 30 à l'accueil du Carré des services, 15 rue d'Arras

(fiche de réservation page 20, uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

Seuls les dossiers à jour pour l'année 2025/2026 sont pris en compte.

Les tarifs (sauf animations gratuites)

Selon quotient familial. Plusieurs tarifs selon les activités. Consultez le tableau ci-dessous et multipliez votre quotient familial par le taux d'effort pour connaître le montant de chaque activité. Un simulateur est également mis à disposition sur le site internet de la Ville.

Tarifs	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
Niveau 1	0,50 %	1,75 €	2,50 €	3,75 €	5 €	9,45 €
Niveau 2	1 %	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	18,91 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

En cas d'annulation anticipée, par écrit au plus tard le vendredi de la semaine précédant l'activité avant 12 h :

- via l'Espace familles, sur le calendrier de l'enfant
- ou directement à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services.

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Absence pour raison médicale : fournir un certificat au plus tard trois jours après le désistement :

- via l'Espace familles, rubrique « Signaler une absence »
- ou directement à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services.

Facturation unique

La facturation est groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique vous sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.

Du 13 au 17 avril
de 13 h 30 à 18 h

Centre socioculturel du Sillon

12 bis av. des Thébaudières
Quartier Nord

Lundi 13 avril

Futsal

12 places - **Gratuit**

Atelier poterie

12 places - Tarif niveau 1

Mardi 14 avril

Piscine

8 places - **Gratuit**

Venir avec son bonnet de bain (obligatoire),
maillot de bain (short et caleçon non
autorisés) et serviette.

Mercredi 15 avril

Rallye photo à Trentemoult

12 places - **Gratuit**

Atelier pâtisserie

12 places - Tarif niveau 1

Jeudi 16 avril

Création en origami

12 places - **Gratuit**

Sports collectifs :

futsal / handball / basket

12 places - **Gratuit**

Vendredi 17 avril

Sortie surprise

8 places - Tarif niveau 2

Du 13 au 17 avril
de 13 h 30 à 18 h

Centre socioculturel Le Grand B

11 rue de Dijon
Quartier Est

Lundi 13 avril

Futsal

12 places - **Gratuit**

Création de bracelets personnalisés

12 places - Tarif niveau 1

Mardi 14 avril

Fabrication de porte-photos en scrapbooking

12 places - Tarif niveau 1

Piscine

8 places - **Gratuit**

Venir avec son bonnet de bain (obligatoire),
maillot de bain (short et caleçon non
autorisés) et serviette.

Mercredi 15 avril

Rallye photo à Trentemoult

12 places - **Gratuit**

Tournoi de badminton / tennis de table

12 places - **Gratuit**

Jeudi 16 avril

Atelier théâtre d'improvisation

12 places - **Gratuit**

Vendredi 17 avril

Sortie surprise

8 places - Tarif niveau 2

Atelier jardinage

12 places - **Gratuit**

Du 20 au 24 avril
de 13 h 30 à 18 h

Centre socioculturel Espace 126

126 bd François-Mitterrand
Quartier Bourg

Lundi 20 avril

Défis sportifs

12 places - **Gratuit**

Création de porte-clés en plastique fou

12 places - Tarif niveau 1

Mardi 21 avril

Piscine

8 places - **Gratuit**

Venir avec son bonnet de bain (obligatoire),
maillot de bain (short et caleçon non
autorisés) et serviette.

Mercredi 22 avril

Grand jeu du Sagamore

12 places - **Gratuit**

Mercredi 22

et jeudi 23 avril

**Inscription obligatoire
sur les deux jours**

Mini-stage vélo BMX / atelier stop-motion

8 places - Tarif niveau 2

Horaires différents : 9 h 30 - 18 h

RDV à 9 h 30 au centre.

Prévoir son pique-nique.

Vendredi 24 avril

Création en mosaïque

12 places - Tarif niveau 1

Sortie cinéma

12 places - Tarif niveau 1

Piscine : short de bain et caleçon non autorisés



**En cas d'absence le jour même, merci de nous prévenir par téléphone
au 02 28 25 23 49 ou via la messagerie de l'Espace familles**

**Du 20 au 24 avril
de 13 h 30 à 18 h**

Centre socioculturel du Soleil Levant

**Salle Condorcet, 2 av. Condorcet
Quartier Centre**

Lundi 20 avril

Défis sportifs

12 places - **Gratuit**

Atelier poterie

12 places - Tarif niveau 1

Mardi 21 avril

Piscine

8 places - **Gratuit**

Venir avec son bonnet de bain (obligatoire),
maillot de bain (short et caleçon non
autorisés) et serviette.

Fête de la science, faites des expérimentations

12 places - Tarif niveau 1

Horaires différents : 11 h 30 - 18 h

RDV à 11 h au centre.

Prévoir son pique-nique.

Mercredi 22 avril

Grand jeu du Sagamore

12 places - **Gratuit**

Mercredi 22 et jeudi 23 avril

**Inscription obligatoire
sur les deux jours**

Mini-stage vélo BMX / atelier stop-motion

8 places - Tarif niveau 2

Horaires différents : 9 h 30 - 18 h

RDV à 9 h 30 au centre.

Prévoir son pique-nique.

Vendredi 24 avril

Sortie cinéma

12 places - Tarif niveau 1

**LOISIRS
14/17 ANS**

Infos pratiques

Comment s'inscrire ?



Inscrivez-vous dès maintenant via le QR code ci-joint.

**PRJ du Carré des services
15 rue d'Arras - Quartier Est**

Mardi 14 avril

Initiation au vélo BMX

10 places - Tarif 8 €

Horaires : 9 h 30 - 17 h

RDV à 9 h 30 au PRJ du Carré des services.

Prévoir son pique-nique et tenue adaptée à la
pratique du vélo BMX.

Jeudi 16 avril

Atelier radio

dans les locaux de Jet FM

12 places - **Gratuit**

Horaires : 9 h 30 - 17 h

RDV à 9 h 30 au PRJ du Carré des services.

Prévoir son pique-nique.

Mardi 21 avril

Fête de la science, faites des expérimentations

12 places - Tarif 6 €

Horaires : 11 h 30 - 17 h

RDV à 11 h au PRJ du Carré des services.

Prévoir son pique-nique.

Jeudi 23 avril

Escalade

dans la salle Block'Out

16 places - Tarif 8 €

Horaires : 13 h 30 - 17 h

RDV à 13 h 30 au PRJ du Carré des services.

Retrouvez également le détail des activités 14/17 ans
dans La Prog' de janvier-avril, rubrique « Focus vacances ».
Programme disponible en mairie, dans les PRJ, au Carré
des services, dans les centres socioculturels, au Vigneau,
à la MJC et sur saint-herblain.fr

Pour toute information complémentaire, n'hésitez
pas à contacter le Pôle jeunes au 02 28 25 23 49.

Tous les rendez-vous sont fixés au PRJ du Carré
des services, situé 15 rue d'Arras à Saint-Herblain.



MES VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ANS

Inscriptions
à partir du
lundi 16 mars
Dès 7 h via l'Espace
familles, ou par courrier
à la direction de
l'éducation (fiche de
réservation p.21)

La Ville de Saint-Herblain
propose plusieurs accueils
de loisirs répartis dans la
commune pour les enfants
scolarisés à partir de la
petite section.

Un accueil de loisirs à la journée de 9 h à 16 h 45

Arrivée échelonnée à partir de
7 h 45 et départ jusqu'à 18 h.

Un accueil de loisirs à la demi-journée de 14 h à 16 h 45

Arrivée échelonnée à partir
de 13 h 30 et départ jusqu'à
18 h. Sans restauration.

Retrouvez la liste de vos accueils
de loisirs page ci-contre.

À fournir par les familles

- Une gourde au nom de l'enfant et un paquet de mouchoirs jetables
- Les enfants, en maternelle notamment, doivent avoir un sac avec des vêtements de rechange et, s'ils font la sieste, prévoir drap, couverture, doudou, au nom de l'enfant.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

9 rue de Charente
02 28 25 26 39
Mairie de Saint-Herblain
BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
Ouvert lundi,
mercredi et vendredi
de 9 h à 17 h (en continu)
Mardi et jeudi de 9 h à 13 h
(accueil sur rendez-vous
possible dès 8 h)
espace-familles.saint-herblain.fr

Les accueils de loisirs pour les vacances de printemps

ALSH* Joli Mai
Maternelle
3 à 6 ans (PS-GS)
Élémentaire
7 à 10 ans (CP-CM2)
 66 av. de Cheverny
 02 40 78 94 85
 Ouvert à la journée

ALSH*
des Buzardières
Maternelle
3 à 6 ans (PS-GS)
 21 rue des Buzardières
 02 28 25 24 95
 Ouvert à la journée

ALSH* Stéphane Hessel
Maternelle
3 à 6 ans (PS-GS)
Élémentaire
7 à 10 ans (CP-CM2)
 Rue Pauline Kergomard
 02 28 25 27 02
 Ouvert à la journée

ALSH*
Nelson Mandela
Maternelle
3 à 6 ans (PS-GS)
Élémentaire
7 à 10 ans (CP-CM2)
 3 rue du Danube
 02 28 25 27 25
 Ouvert à la journée

ALSH* de la Bernardière
Maternelle
3 à 6 ans (PS-GS)
Élémentaire
7 à 10 ans (CP-CM2)
 Rue de la Mayenne
 02 40 43 67 83
 Ouvert à la journée
 et à la demi-journée l'après-midi

À noter : L'ALSH* de la Bernardière est fermé pour travaux de rénovation jusqu'en 2027. Afin de garantir les mêmes capacités d'accueil, l'ALSH* est relocalisé dans les locaux de l'ancien collège Ernest Renan, rue de la Mayenne. Pour plus d'informations, contacter la direction de l'éducation : 02 28 25 26 39.

ALSH*
de la Gournerie
Élémentaire
7 à 10 ans (CP-CM2)
 Parc de la Gournerie
 Maison du temps libre
 02 40 94 93 85
 Ouvert à la journée.
 Accueil sur site à partir de 8 h 45. Départ depuis le site possible jusqu'à 17 h 15. Accès à la structure par la rue de la Syonnière et le lycée Jules Rieffel, direction Maison du temps libre.

Tarifs et modalités pratiques d'inscription et de facturation pages 10 et 11.

* Accueil de loisirs sans hébergement

Un ramassage en car pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de la Gournerie



Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à leur montée dans le car aux heures indiquées ci-dessous ou peuvent être accueillis avant dans les accueils de loisirs Nelson Mandela, Joli Mai, Buzardières, Bernardière et Stéphane Hessel.

Réservation du transport et sélection de l'arrêt via l'Espace familles lors de la réservation de l'accueil de loisirs (voir tuto via l'Espace familles). À noter : l'enfant sera récupéré à l'aller et déposé au retour au même endroit, sur toute la durée de l'ALSH* choisi lors de son inscription.

Circuit n°1

8 h 30 - ALSH Buzardières - 17 h 35
 8 h 45 - ALSH Bernardière - 17 h 20
 9 h 00 - ALSH Nelson Mandela - 17 h 05
 9 h 15 - ALSH Gournerie - 16 h 50

Circuit n°2

8 h 30 - ALSH Stéphane Hessel - 17 h 25
 8 h 50 - ALSH Joli Mai - 17 h 05
 9 h 05 - ALSH Gournerie - 16 h 50

ALSH* Joli Mai : un accueil de loisirs sportif à la journée de 9 h à 16 h 45 (accueil possible à partir de 7 h 45 et jusqu'à 18 h)

Inscription obligatoire aux 5 jours de stage

ALSH* Joli Mai / ensemble sportif du Joli Mai

Pour les enfants inscrits à l'ALSH* du Joli Mai, la Ville propose une formule alliant accueil de loisirs et stage sportif (places limitées). Les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs (arrivée demandée à 9 h maximum). Le matin, participation aux activités ALSH* avec les autres enfants. Déjeuner à l'ALSH* du Joli Mai. L'après-midi, participation au stage sportif.

Tarifs et modalités pratiques d'inscription et de facturation pages 10 et 11.

* Accueil de loisirs sans hébergement



Du 20 au 24 avril (5 jours)

Ensemble sportif du Joli Mai

ALSH* le matin
 Handball et tchouckball
 l'après-midi
 De 7 à 9 ans (CP-CE2)

**Accueil de loisirs
 artistique page suivante**



ALSH* de la Bernardière et Nelson Mandela : un accueil de loisirs artistique à la journée de 9 h à 17 h et jusqu'à 18 h le vendredi (voir p.17)

Inscriptions via
l'Espace familles
uniquement

Inscription obligatoire aux 5 jours de stage

ALSH* de la Bernardière / Maison des Arts - ALSH* Nelson Mandela / Maison des Arts - antenne Nord
Pour les enfants inscrits à la Bernardière (ALSH* relocalisé rue de la Mayenne), et Nelson Mandela, la Ville propose une formule alliant accueil de loisirs et stage artistique (places limitées).

Les enfants sont accueillis le matin à l'accueil de loisirs. Déjeuner sur place puis départ vers la Maison des Arts ou son antenne pour le stage choisi (de 14 h à 17 h).

Les parents viennent chercher leur enfant à la Maison des Arts ou son antenne à 17 h le lundi, mardi, mercredi et jeudi. Le vendredi, ils sont invités à assister à la restitution de l'ensemble des stages de 17 h à 18 h.

À noter : une prise en charge jusqu'à 18 h est proposée aux enfants inscrits à la journée, permettant ainsi aux parents et/ou responsables légaux de bénéficier de départs échelonnés entre 17 h et 18 h.

Du 13 au 17 avril (5 jours)

Maison des Arts (ALSH* de la Bernardière)

Bruitage de film **

Musique

De 9 à 10 ans (CM1-CM2)

Stop-motion **

Arts visuels

À partir de 9 ans (CM1 et +)

Cœur gruyère **

Musique

De 6 à 10 ans (CP-CM2)

Vos colères **

Photographie

De 10 à 12 ans (CM2-5°)

Du 20 au 24 avril (5 jours)

**Maison des Arts - antenne Nord
(ALSH* Nelson Mandela)**

Steel drum **

Musique

À partir de 9 ans (CM1 et +)

**Tarifs et modalités pratiques d'inscription
et de facturation ci-dessous et page 11.**

* Accueil de loisirs sans hébergement

** Descriptif des stages artistiques pages 18-19

INFOS PRATIQUES

ESPACE familles

5 conseils pour bien s'inscrire à l'accueil de loisirs

1 Mettez à jour votre dossier via l'Espace familles avant l'ouverture des réservations



Prise en compte de la mise à jour sous 24 à 48 h pour vous permettre d'accéder aux services de réservation. **Suivez les étapes ! RDV sur :**

saint-herblain.fr ► services et démarches

► famille, enfance, jeunesse ► Espace familles

2 Anticipez le choix de votre accueil de loisirs



L'offre d'accueil de loisirs est possible sur plusieurs sites. Pendant les vacances, vous pouvez déposer votre enfant dans un accueil qui n'est pas dans votre quartier.

3 Soyez à l'heure



Le nombre de places est limité et les places sont attribuées par ordre d'arrivée.

- Si le jour est en gris, l'accueil est complet.
- Vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente en cliquant sur le site. La case passe en violet.

4 Pensez collectif !



- Réservez ce dont vous avez besoin
- Évitez les annulations tardives, pour permettre aux autres familles de profiter des places restantes.

5 Gérez vos réservations



Consultez l'état de vos réservations dans votre planning. Vous pouvez ensuite modifier, ajouter ou supprimer une réservation au plus tard **le 30 mars à 8 h**. En dessous de cette date, rendez-vous dans la rubrique « Signaler une absence » (voir p.11).

Comment s'inscrire ?

- En inscrivant chacun de vos enfants via votre Espace familles à **partir du lundi 16 mars à 7 h**
- ou via la fiche de réservation disponible dans les services, les accueils périscolaires, détachable page 21 ou téléchargeable sur saint-herblain.fr (uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

En ligne via l'Espace familles



Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles :

- 1 Connectez-vous sur espace-familles.saint-herblain.fr
- 2 Sélectionnez l'enfant concerné
- 3 Choisissez l'activité souhaitée
- 4 Choisissez la structure d'accueil en fonction de l'âge de votre enfant
- 5 Réservez l'accueil en sélectionnant les jours dans le calendrier.

Par courrier :

Mairie de Saint-Herblain
Direction de l'éducation
BP 50167 - 44802
Saint-Herblain cedex

En déposant le formulaire :

Direction de l'éducation
9 rue de Charente
à Saint-Herblain

En cas d'annulation anticipée, par écrit au plus tard le 30 mars à 8 h

- via l'Espace familles, sur le calendrier de l'enfant
- ou directement à la direction de l'éducation

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Comment déclarer l'absence de votre enfant ?

Signalez impérativement l'absence de votre enfant au plus tard avant 10 h le jour même de l'absence :

- à la direction de l'éducation au 02 28 25 26 39 (et non à l'accueil de loisirs)
- ou via l'Espace familles, rubrique "Signaler une absence".

Vous devrez fournir, dans les 3 jours suivant l'absence, votre justificatif ou un certificat médical (cachet de La Poste faisant foi). L'absence ne sera pas facturée qu'à cette double condition. Une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif.

Modalités de facturation et de paiement

Facturation unique

La facturation est groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.

Tous les jours réservés sont facturés. Réception d'une facture dans le mois qui suit les vacances. Règlement à effectuer à réception de la facture. Modes de paiement autorisés indiqués sur la facture. **Attention** : Une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif et peut faire l'objet d'un refus d'inscription aux vacances suivantes.

Modes de paiement privilégiés

1. Prélèvement automatique

Par mandat de prélèvement : formulaire d'adhésion au prélèvement automatique disponible via l'Espace familles dans la rubrique « factures » puis choisir « factures ». Le prélèvement SEPA s'effectue sur votre compte bancaire à la date mentionnée sur votre facture. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la direction de l'éducation afin de prendre rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches : 02 28 25 26 39.

2. Paiement en ligne, via l'Espace familles

Accessible 24h/24 et sécurisé, il facilite vos démarches et vous permet de régler avec votre carte bancaire via internet.

Les autres modes de paiement restent ouverts aux familles ne pouvant avoir recours à ces deux modes de paiement, sous réserve de contacter la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).

Les « CESU » (Chèque Emploi Service Universel) ne sont pas autorisés actuellement pour le règlement des ALSH organisés pendant les vacances scolaires.*

Tarifs	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarifs plafond
ALSH Journée	1 %	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	23,43 €
ALSH Après-midi	0,40 %	1,40 €	2 €	3 €	4 €	12,34 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

À noter

Avant toute inscription, vous devez constituer ou mettre à jour votre dossier famille pour 2025-2026. Les familles sont invitées à être à jour de tout paiement avant toute nouvelle inscription aux services et activités proposés par la Ville. Documents disponibles auprès de la direction de l'éducation (02 28 25 26 39). Si votre enfant a besoin de la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI), vous devrez obligatoirement fournir lors de son inscription un PAI Ville Éducation. Sans ce document, l'enfant ne pourra pas être accueilli et l'inscription sera refusée. Le PAI de l'école n'est pas applicable dans les activités extrascolaires. Vous n'avez aucune démarche à engager si vous avez déjà fourni ce PAI pour l'année 2025/2026.

* Accueil de loisirs sans hébergement



**DU SPORT
COMME J'AIME**
6/10 & 10/15 ANS
STAGES AQUATIQUES 7/10 ANS

Inscriptions
à partir du
lundi 16 mars

Dès 7 h via l'Espace familles
ou dès 8 h 30 à l'accueil du
Carré des services (fiche de
réservation p.22)

**DIRECTION DES JEUNESSES,
DES SPORTS ET DE L'ACTION
SOCIOCULTURELLE**

Le Carré des services publics
15 rue d'Arras - 02 28 25 22 60
Adresse postale :
Mairie de Saint-Herblain
DJSAS - BP 50167
2 rue de l'Hôtel-de-Ville
44802 Saint-Herblain Cedex
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
espace-familles.saint-herblain.fr

La Ville de Saint-Herblain propose aux enfants de découvrir différentes pratiques sportives. Pour les 6/10 ans, les activités ont lieu à la journée. Deux tranches d'âge : de 6 ans révolus au début de l'activité à 7 ans et de 8 ans révolus au début de l'activité à 10 ans. Des stages aquatiques sont aussi proposés en matinée pour les 7/10 ans (détail p.15).

La Ville propose par ailleurs des stages sportifs pour les jeunes de 10 à 15 ans (détail p.15). Les activités ont lieu l'après-midi. L'inscription est obligatoire pour toute la durée du stage (4 demi-journées).

Comment se déroulent les activités ?

Stages 6/10 ans

Les initiations sportives se déroulent le matin de 9 h à 12 h.

Votre enfant sera initié à deux activités sportives choisies lors de l'inscription. L'après-midi, de 14 h à 16 h 45, est consacré à la découverte d'activités multisports. L'accueil est possible de 8 h 30 à 9 h (début de l'activité). Pour le déjeuner, possibilité de rester sur place en apportant son repas (micro-onde à disposition). Les enfants restent sous la responsabilité de l'équipe d'animation. En fin de journée, les familles peuvent récupérer les enfants entre 16 h 45 et 17 h 15.

Stages 10/15 ans

Les activités se déroulent l'après-midi de 14 h à 17 h. Les jeunes sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

Stages aquatiques 7/10 ans

Les initiations se déroulent lors de cycles de 5 séances de 40 minutes, en matinée. Les enfants sont accompagnés par des éducateurs sportifs.

Comment s'inscrire ?

À partir du **lundi 16 mars** à 7 h via l'Espace familles et à partir de 8 h 30 à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services, 15 rue d'Arras (fiche de réservation p.22, uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

À noter

Seuls les dossiers à jour pour l'année 2025/2026 pourront être pris en compte pour les inscriptions.

Les tarifs

Le coût de l'activité varie selon votre quotient familial. Consultez le tableau ci-dessous et multipliez votre quotient familial par le taux d'effort pour connaître le tarif du stage. Un simulateur est également mis à disposition sur le site internet de la Ville. Pour les stages 10-15 ans, voir tarifs « 4 demi-journées ».

En cas d'annulation

Toute demande d'annulation d'inscription devra être effectuée par écrit dans un délai d'une semaine avant le début du stage sportif :

- via l'Espace familles sur le calendrier de l'enfant
- ou directement à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services.

Un certificat devra être fourni au plus tard trois jours après le désistement pour une absence pour raison médicale soit via l'Espace familles rubrique « Mes démarches - signaler une absence », soit directement à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services.

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Facturation unique

La facturation est groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.

Tarifs		Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
Stages sportifs	4 1/2 journées	2,64 %	9,24 €	13,20 €	19,80 €	26,40 €	46,12 €
	5 jours	6,55 %	22,93 €	32,75 €	49,13 €	65,50 €	115,25 €
Stages aquatiques	5 séances	2,50 %	8,75 €	12,50 €	18,75 €	25 €	51,40 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

STAGES SPORTIFS 6 / 10 ANS

**Du 13 au 17 avril
(5 jours)**

Du lundi au vendredi

Ensemble sportif de l'Angevinière

Avenue de l'Angevinière
Quartier Nord

**Judo / lutte
et basket / DBL Ball ¹**

6/7 ans - 12 places

Escalade et judo / lutte

6/7 ans - 12 places

**Basket / DBL Ball ¹
et escalade**

8/10 ans - 12 places

Complexe sportif du Vigneau

Bd Salvador Allende
Quartier Centre

**Gymnastique rythmique ²
et vélo***

6/7 ans - 12 places

**Touch rugby / flag rugby
et gymnastique rythmique ²**

8/10 ans - 12 places

**Vélo* et touch rugby /
flag rugby**

8/10 ans - 12 places

*Venir avec son casque et son vélo en bon état (freins, pneus, transmission, état général). Prêt de matériel possible sur demande via l'Espace familles.

**Du 20 au 24 avril
(5 jours)**

Du lundi au vendredi

Ensemble sportif de la Bourgonnière

Allée de la Bourgonnière
Quartier Bourg

**Futsal / football gaélique
et athlétisme / course
d'orientation**

6/7 ans - 12 places

**Escrime
et futsal / football gaélique**

8/10 ans - 12 places

**Athlétisme / course
d'orientation et escrime**

8/10 ans - 12 places

Ensemble sportif Ernest Renan

Rue de Saint-Servan
Quartier Est

Roller et cirque / double dutch**

6/7 ans - 12 places

**Badminton / mini-tennis
et roller****

6/7 ans - 12 places

**Venir avec ses rollers et ses protections (casque, genouillères, coudières, protège-poignets). Prêt de matériel possible sur demande via l'Espace familles. Préciser la pointure de l'enfant.

**Cirque / double dutch
et badminton / mini-tennis**

8/10 ans - 12 places

¹DBL Ball

Au DBL Ball, les joueurs peuvent dribbler, botter ou lancer le ballon pour marquer dans un but sans filet de fond. Il se joue avec les mains et les pieds. C'est un sport accessible où les joueurs sont toujours en action.



²Gymnastique rythmique

La gymnastique rythmique est un sport où l'on danse en musique en manipulant différents accessoires : rubans, ballons, cerceaux, massues... Ce sport combine danse, souplesse, coordination et maniement d'objets.



STAGES SPORTIFS 10 / 15 ANS

**Du 13 au 16 avril
(4 demi-journées)**

**Du lundi au jeudi
Les après-midis**

**Complexe sportif
du Vigneau**

**Bd Salvador Allende
Quartier Centre**

Vélo*

10/15 ans - 12 places

* Venir avec son casque et son vélo en bon état (freins, pneus, transmission, état général). Prêt de matériel possible sur demande via l'Espace familles.

**Inscription obligatoire
aux 4 demi-journées**



STAGES AQUATIQUES 7 / 10 ANS



Du 13 au 17 avril (5 séances)

Du lundi au vendredi, les matins

Piscine de la Bourgonnière

Allée de la Bourgonnière - Quartier Bourg

Des stages aquatiques sont organisés chaque matin à 11 h 50.

Arrivée : 11 h 40

Durée du cours : 40 minutes

7/10 ans - 16 places

Inscription obligatoire aux 5 séances

**Venir avec sa serviette, maillot de bain et lunettes de piscine.
Bonnet de bain obligatoire. Short de bain et caleçon non autorisés.
Douche savonnée obligatoire avant d'entrer dans l'eau.**

**Pour découvrir leurs activités,
les associations sportives herblinoises
proposent des stages sportifs à la
journée et demi-journée.
Prévoir un pique-nique pour le midi.**

Du 13 au 17 avril

Stage organisé par le Tennis Club de la Gagnerie

Pour les jeunes de 5 à 12 ans

**Stage à la journée : tennis le matin, multisport
l'après-midi**

De 9 h à 17 h 30

Ensemble sportif du Hérault - 15 av. Alain Gerbault

Tarif : 32 €/jour

Info, inscription : jeanphytennis@gmail.com

<https://tc-gagnerie.fr/stage/>

Goûter offert.

Du 20 au 24 avril (2 jours minimum)

*Stage organisé par le Golf Basket Club Herblinois
(GBCH)*

Pour les jeunes nés entre 2011 et 2018

**Pratique du basket (perfectionnement individuel
et jeu collectif)**

Ouvert aux licenciés et non licenciés FFBB

De 10 h à 17 h (accueil possible dès 9 h)

Ensemble sportif du Hérault - 15 av. Alain Gerbault

Pleins tarifs (adhérents quotient familial > 750 €)	Tarifs réduits (adhérents quotient familial ≤ 750 €)	Pleins tarifs (non adhérents quotient familial > 750 €)	Tarifs réduits (non adhérents quotient familial ≤ 750 €)
2 jours : 36 €	2 jours : 21,50 €	2 jours : 41,50 €	2 jours : 25 €
3 jours : 52 €	3 jours : 31 €	3 jours : 60 €	3 jours : 36 €
4 jours : 66,50 €	4 jours : 40 €	4 jours : 76,50 €	4 jours : 46 €
5 jours : 91 €	5 jours : 59 €	5 jours : 103 €	5 jours : 66 €

Info : correspondant@gbch.fr

Inscription en ligne (2 jours minimum) :

<https://gbch.fr/inscription-stages-2/>

Goûter offert.

MES PRATIQUES ARTISTIQUES

DÈS 6 ANS (CP)

Inscriptions
à partir
du lundi
16 mars



MAISON DES ARTS
📍 📞 📧 📺 📺 📺
26 rue de Saint-Nazaire
02 28 25 25 80
maisondesarts@saint-herblain.fr
maisondesarts.saint-herblain.fr

La Maison des Arts propose des stages pendant les vacances scolaires. Initiez-vous à la musique, aux arts plastiques ou aux arts numériques, en prenant part à un projet collectif.

Les stages artistiques se déroulent du lundi au jeudi de 14 h à 17 h et jusqu'à 18 h le vendredi. Ils se terminent le vendredi par un temps de présentation public et festif à 17 h.

Comment s'inscrire ?

À partir du lundi 16 mars à 14 h à l'accueil de la Maison des Arts ou par mail :
maisondesarts@saint-herblain.fr

Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur maisondesarts.saint-herblain.fr, rubrique « Pratiquer à la Maison des Arts » ou disponible page 23 de ce programme. Par souci d'équité, les formulaires adressés par mail avant la date de début des inscriptions ne seront pas pris en compte. La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail la semaine suivante.

Un tirage au sort par stage est effectué si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles.

Inscriptions
à l'accueil de
la Maison des
Arts ou par
mail

Les tarifs

Selon quotient familial - taux d'effort : 2.62 %
Fournir attestation CAF (ou avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 pour les non-allocataires).
Tarif maxi 71,92 € pour les Herblinois (doublement du tarif pour les non-Herblinois)

La Maison des Arts se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscrits est insuffisant.

TAUX D'EFFORT	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
2,62 %	9,17 €	13,10 €	19,65 €	26,20 €	71,92 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

Un accueil de loisirs artistique à la journée de 9 h à 17 h et jusqu'à 18 h le vendredi * (voir p. 10)

**Du lundi 13 au vendredi 17 avril
et du lundi 20 au vendredi 24 avril**

Les accueils de loisirs de la Bernardière, Nelson Mandela et la Maison des Arts s'associent pour proposer une offre à la journée. Inscrivez votre enfant à l'accueil de loisirs de la Bernardière (du 13 au 17 avril - relocalisé rue de la Mayenne) ou Nelson Mandela (du 20 au 24 avril) pour la matinée et en stage artistique à la Maison des Arts l'après-midi.

Tarif au taux d'effort accueil de loisirs (ALSH), accueil à la journée.
Inscription via l'Espace familles (plus d'infos pages 10 et 11).

*** À noter** : une prise en charge jusqu'à 18 h est proposée aux enfants inscrits à la journée, permettant ainsi aux parents et/ou responsables légaux de bénéficier de départs échelonnés entre 17 h et 18 h.

Détail des stages artistiques à la demi-journée pages 18-19.

Inscriptions via
l'Espace familles
uniquement

**Détail des stages artistiques à la demi-journée,
de 14 h à 17 h et jusqu'à 18 h le vendredi**

Du 13 au 17 avril (5 jours) Maison des Arts

Bruitage de film

Musique

Si vous avez assez d'imagination pour reproduire le flap-flap des oreilles d'un chien à l'aide de gants en latex, ou imiter le couinement d'un personnage avec du polystyrène, ce stage est fait pour vous ! En 5 jours, apprenez les astuces des maîtres du bruitage : capturer et inventer des sons, les triturer, leur appliquer des effets, les enregistrer sur les images d'un film d'animation. Les astuces des maîtres bruiteurs n'auront plus de secret pour vous !

*Stage encadré par Dominique Le Voadec
et Rasim Biyikli.*

De 9 à 10 ans (CM1-CM2) - 8 places



Stop-motion

Arts visuels

Au sein d'une équipe de tournage, devenez le réalisateur d'un film muet en stop-motion. Pour cela, inventez une histoire, écrivez le scénario et dessinez le storyboard. Puis fabriquez les personnages que vous animerez sous l'œil de l'appareil photo. Le dernier jour du stage, votre film sera projeté sur le grand écran de l'auditorium, comme au cinéma.

Stage encadré par Emmanuel Billeaud.

À partir de 9 ans (CM1 et +) - 8 places



Cœur gryère

Musique

Découvrez Gryère, un étrange mais adorable mammifère tout jaune, mi-louve mi-lapin, aussi moelleux que malicieux. Ensemble, inventez une histoire pleine d'aventures autour de ce drôle d'animal. Créez les décors du conte, les personnages et produisez les effets sonores qui aboutiront à la création d'un conte musical dessiné.

Stage encadré par Suzy Le Void et Harry Adler.

De 6 à 10 ans (CP-CM2) - 15 places

Du 13 au 17 avril (5 jours) Maison des Arts

Vos colères

Photographie

Un appareil photo argentique, une pellicule, et une semaine pour raconter en image ce qui vous révolte, vous énerve ou vous touche. Photographiez, échangez avec le groupe, affinez votre récit et assemblez vos regards pour créer une exposition collective sensible, vivante, ancrée dans vos luttes quotidiennes.

Stage encadré par Benjamin Rullier, auteur et photographe en résidence.

De 10 à 12 ans (CM2-5^e) - 8 places



Du 20 au 24 avril (5 jours) Maison des Arts (antenne Nord)

Steel drum

Musique

Découvrez le steel drum, cet incroyable instrument de percussion mélodique venu des Caraïbes, et vibrez au son des pans, accordés pour jouer un répertoire festif et varié.

Stage encadré par Suleiman Benmoumène.

À partir de 9 ans (CM1 et +) - 15 places



Action !

Création vidéo

Entrez dans les coulisses de la fabrication des films en passant devant et derrière la caméra. À partir de sujets ou d'intrigues proposés au groupe, imaginez des scènes et soyez le réalisateur et l'acteur, selon vos envies. Le dernier jour, projetez en avant-première vos mini-films devant le public.

Stage encadré par Hoang Nguyen Le.

De 11 à 15 ans (6^e-2^{de}) - 8 places



FIGHE D'INSCRIPTION LOISIRS

10/13 ANS VACANCES DE PRINTEMPS

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles
Fiche à retourner ou à déposer à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle
à partir du mercredi 25 mars 2026 - Carré des services, 15 rue d'Arras - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom
Prénom
Né·e le
L'enfant a-t-il un PAI* ? oui ☐ non ☐
Si oui, il sera à transmettre à l'accueil
du Carré des services : 02 28 25 22 60.
L'enfant est autorisé à rentrer seul après
les activités : oui ☐ non ☐

Renseignements famille

Nom
Prénom
Tél
Mail

Du 13 au 17 avril

Centre socioculturel du Sillon

Date	Activités	Choix
lundi 13	Futsal	☐
	Atelier poterie	☐
mardi 14	Piscine 	☐
merc. 15	Rallye photo à Trentemoult	☐
	Atelier pâtisserie	☐
jeudi 16	Création en origami	☐
	Sports collectifs : futsal / handball / basket	☐
vend. 17	Sortie surprise	☐

Centre socioculturel Le Grand B

Date	Activités	Choix
lundi 13	Futsal	☐
	Création de bracelets personnalisés	☐
mardi 14	Fabrication de porte-photos en scrapbooking	☐
	Piscine 	☐
merc. 15	Rallye photo à Trentemoult	☐
	Tournoi de badminton / tennis de table	☐
jeudi 16	Atelier théâtre d'improvisation	☐
vend. 17	Sortie surprise	☐
	Atelier jardinage	☐

Du 20 au 24 avril

Centre socioculturel Espace 126

Date	Activités	Choix
lundi 20	Défis sportifs	☐
	Création de porte-clés en plastique fou	☐
mardi 21	Piscine 	☐
merc. 22	Grand jeu du Sagamore	☐
merc. 22 et jeu. 23	Mini-stage vélo BMX / atelier stop-motion	☐
vend. 24	Création en mosaïque	☐
	Sortie cinéma	☐

Centre socioculturel du Soleil Levant

Date	Activités	Choix
lundi 20	Défis sportifs	☐
	Atelier poterie	☐
mardi 21	Piscine 	☐
	Fête de la science, faites des expérimentations	☐
merc. 22	Grand jeu du Sagamore	☐
merc. 22 et jeu. 23	Mini-stage vélo BMX / atelier stop-motion	☐
vend. 24	Sortie cinéma	☐

* PAI : Projet d'accueil individualisé

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE À UNE ACTIVITÉ :
la veille à 12 h.

DATE LIMITE D'ANNULATION : le vendredi de la semaine
précédent l'activité à 12 h. Exemple : pour une activité ayant
lieu le lundi 20 avril, la date limite d'annulation est le vendredi
17 avril à 12 h. Uniquement par écrit (papier, messagerie de
l'Espace familles).



Venir avec sa serviette, maillot de bain et
lunettes de piscine. Bonnet de bain obligatoire.
Short de bain et caleçon non autorisés.

Fait à
le
Signature

Cadre réservé à l'administration

Date : Heure :

FICHE D'INSCRIPTION ACCUEILS DE LOISIRS

3/10 ANS VACANCES DE PRINTEMPS

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles

Fiche à retourner à la direction de l'éducation **à partir du lundi 16 mars 2026**

Par courrier : Mairie de Saint-Herblain - Direction de l'éducation, BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
ou à déposer directement : 9 rue de Charente à Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom

Prénom

Né·e le

L'enfant a-t-il un PAI* ?

oui ☐ non ☐

Si, oui, un PAI* spécifique est obligatoire pour l'accueil de loisirs (le PAI* de l'école n'est pas applicable dans les activités périscolaires et extrascolaires). Contacter la direction de l'éducation : 02 28 25 26 39

Sans ce document PAI* Ville, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Renseignements famille

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal

Ville

Tél

(indiquer un n° de téléphone où vous pouvez être contacté·e rapidement par nos services lors du traitement des inscriptions)

ALSH** (1^{er} choix) :

ALSH (2^e choix) :

À défaut de place dans vos deux premiers choix, acceptez-vous un autre ALSH : oui ☐ non ☐

Si non, inscription automatique en liste d'attente dans l'ALSH 1^{er} ou 2^e choix

Date	Journée	Demi journée	Date	Journée	Demi journée
13 AVRIL	☐	☐	20 AVRIL	☐	☐
14 AVRIL	☐	☐	21 AVRIL	☐	☐
15 AVRIL	☐	☐	22 AVRIL	☐	☐
16 AVRIL	☐	☐	23 AVRIL	☐	☐
17 AVRIL	☐	☐	24 AVRIL	☐	☐

Rappel

La réservation à une journée d'accueil de loisirs est ferme et définitive et sera facturée.

* PAI : Projet d'accueil individualisé

** ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

Fait à

le

Signature

ATTENTION : cette fiche de réservation ne sera pas traitée par nos services si vos dossiers famille et enfant ne sont pas à jour.
Fiche à retourner par courrier postal ou à déposer directement à la direction de l'éducation.

FICHE D'INSCRIPTION STAGES SPORTIFS

6/10 ET 10/15 ANS VACANCES DE PRINTEMPS

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles
 Fiche à retourner ou à déposer à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle
 à partir du lundi 16 mars 2026 - Carré des services, 15 rue d'Arras - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom

Prénom

Né-e le

Âge

L'enfant a-t-il un PAI* ? oui ☐ non ☐

Si oui, il sera à transmettre à l'accueil
 du Carré des services : 02 28 25 22 60.

L'enfant est autorisé à rentrer seul :

le midi : oui ☐ non ☐ / le soir : oui ☐ non ☐

Renseignements famille

Nom

Prénom

Tél

Mail

Du 13 au 17 avril

* PAI : Projet d'accueil individualisé

			1 ^{er} choix	2 nd choix
Ensemble sportif de l'Angevinière Quartier Nord	6/7 ans	Judo / lutte et basket / DBL Ball		
	6/7 ans	Escalade et judo / lutte		
	8/10 ans	Basket / DBL Ball et escalade		
Complexe sportif du Vigneau Quartier Centre	6/7 ans	Gymnastique rythmique et vélo ** 		
	8/10 ans	Touch rugby / flag rugby et gymnastique rythmique		
	8/10 ans	Vélo **  et touch rugby / flag rugby		

Du 20 au 24 avril

			1 ^{er} choix	2 nd choix
Ensemble sportif de la Bourgonnière Quartier Bourg	6/7 ans	Futsal / football gaélique et athlétisme / course d'orientation		
	8/10 ans	Escrime et futsal / football gaélique		
	8/10 ans	Athlétisme / course d'orientation et escrime		
Ensemble sportif Ernest Renan Quartier Est	6/7 ans	Roller  et cirque / double dutch		
	6/7 ans	Badminton / mini-tennis et roller 		
	8/10 ans	Cirque / double dutch et badminton / mini-tennis		

Du 13 au 16 avril

Complexe sportif du Vigneau Quartier Centre	10/15 ans	Vélo **  Inscription obligatoire aux 4 demi-journées	
---	-----------	--	--

Du 13 au 17 avril

Piscine de la Bourgonnière Quartier Bourg	7/10 ans	Stage aquatique Inscription obligatoire aux 5 séances 	
---	----------	---	--

 Venir avec ses rollers et ses protections (casque, genouillères...)
 Prêt de matériel souhaité : oui ☐ non ☐ Si oui, préciser la peinture de l'enfant :

 Venir avec sa serviette, maillot de bain et lunettes de piscine. Bonnet de bain obligatoire.
 Short de bain et caleçon non autorisés.

 ** Venir avec son casque et son vélo en bon état.
 Prêt de matériel souhaité : oui ☐ non ☐

DATE LIMITE D'ANNULATION : une semaine avant le début
 du stage sportif. Uniquement par écrit (papier, messagerie
 de l'Espace familles).

Fait à
 le
 Signature

Cadre réservé à l'administration
 Date : Heure :

FICHE D'INSCRIPTION STAGES ARTISTIQUES

6 ANS ET + VACANCES DE PRINTEMPS

Fiche à retourner à la Maison des Arts à partir du lundi 16 mars 2026

Par mail : maisondesarts@saint-herblain.fr

ou à déposer directement : 26 rue de Saint-Nazaire - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom

Prénom

Né·e le

Établissement

Niveau scolaire

L'enfant a-t-il un PAI* ? oui ☐ non ☐

Si oui, il sera à transmettre à l'accueil
de la Maison des Arts : 02 28 25 25 80.

L'enfant est autorisé à rentrer seul après
les activités : oui ☐ non ☐

Pour la cohérence du groupe, les enfants inscrits
s'engagent à être présents sur la totalité des demi-journées,
et à participer à la restitution commune de fin de stage.

Renseignements famille

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél

Mail

N° CAF

Quotient familial

Du 13 au 17 avril

Choix

Bruitage de film	Musique	De 9 à 10 ans	
Stop-motion	Arts visuels	9 ans et +	
Coeur gruyère	Musique	De 6 à 10 ans	
Vos colères	Photographie	De 10 à 12 ans	

Du 20 au 24 avril

Choix

Steel drum	Musique	9 ans et +	
Action !	Création vidéo	De 11 à 15 ans	

* PAI : Projet d'accueil individualisé

Je soussigné·e

Responsable légal·e de l'enfant

- décharge la Maison des Arts de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant et après la prise en charge effective des enfants par les encadrants du stage.
- autorise les organisateurs à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale

OUI ☐ Signature

NON ☐

Je soussigné·e M. Mme.....

demeurant à.....

agissant en qualité de représentant légal de l'enfant

....., certifiant être majeur·e,

autorise la Ville de Saint-Herblain à photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre de son stage et à diffuser ces images sur le territoire français s'agissant des supports physiques (plaquettes, affiches, magazines, ...) et sans restriction géographique s'agissant des contenus publiés sur le réseau Internet, pour une durée de 3 ans et ce, quel que soit le nombre de diffusions. Cette autorisation est conférée à titre gratuit et sans contrepartie à la Ville de Saint-Herblain.

DISPONIBLES

DANS LES LIEUX PUBLICS DE VOTRE VILLE

Des offres pour chaque période de vacances



Des offres
de séjours d'été
5/17 ans



Un guide
pratique annuel
3/17 ans



Le programme
trimestriel
des 14/25 ans

